

**CALENDRIER UNIVERSITAIRE 2025-2026 – CENTRE COMPÉTENCES RECHERCHE\* (CR\*)  
CYCLES SUPÉRIEURS**

	<b>Trimestre automne 2025</b>	<b>Trimestre hiver 2026</b>	<b>Trimestre été 2026</b>
	<b>MICROPROGRAMME DE 3<sup>e</sup> CYCLE D'ENRICHISSEMENT DES COMPÉTENCES EN RECHERCHE ET DIPLOMES D'ÉTUDES SUPÉRIEURES SPÉCIALISÉES DE 3<sup>e</sup> CYCLE DE PERFECTIONNEMENT EN RECHERCHE</b>		
Journée d'accueil	À déterminer par la faculté/centre, si applicable	s/o	s/o
Début du trimestre	25 août	5 janvier	4 mai
Activités de la Rentrée	27 et 28 août	s/o	s/o
Début des stages coopératifs	2 septembre	5 janvier	4 mai
Date limite de modification du choix des activités pédagogiques (art. 4.1.5 du Règlement des études)	15 septembre <sup>1</sup>	21 janvier <sup>1</sup>	21 mai <sup>1</sup>
Date limite relative à l'annulation et au remboursement des droits de scolarité et frais pour les inscriptions à temps complet (annexe 6 du Règlement des études)	15 septembre	21 janvier	21 mai
Date limite de retrait pour les stages coopératifs du trimestre suivant	21 septembre (stage hiver 2026)	21 janvier (stage été 2026)	15 mai (stage automne 2026)
Date limite d'abandon des activités pédagogiques (art. 4.2.5 du Règlement des études)	Avant le dernier tiers de l'activité pédagogique	Avant le dernier tiers de l'activité pédagogique	Avant le dernier tiers de l'activité pédagogique
Entrevues des stages coopératifs	Tout au long des trimestres, incluant pendant les semaines de relâche.		
Fin des stages coopératifs	12 décembre	17 avril	14 août
Fin du trimestre	23 décembre	30 avril	28 août
Coupures de l'alimentation électrique pour l'entretien sur le campus principal	s/o	2 et 3 mai	29 et 30 août
<b>SUSPENSION DES ACTIVITES PEDAGOGIQUES</b>			
Journées mentionnées à l'article 8.1.4 du Règlement des études	Fête du Travail : 1 <sup>er</sup> septembre Journée nationale de la vérité et de la réconciliation : 30 septembre Jour de l'Action de grâce : 13 octobre	Vendredi saint : 3 avril Pâques : 4 au 6 avril	Journée nationale des Patriotes : 18 mai Journée nationale du Québec : 24 juin Fête du Canada : 3 juillet
Journée réservée aux activités étudiantes	28 août	21 janvier	s/o
Semaine de relâche	20 au 24 octobre	2 au 6 mars	À déterminer par la faculté/centre, si applicable
Collation des grades <i>Suspension au campus principal seulement</i>	20 septembre	s/o	s/o
Festival des harmonies et orchestres symphoniques du Québec <i>Suspension au campus principal seulement</i>	s/o	s/o	15 au 18 mai

En tout temps, les facultés peuvent obtenir des dérogations au calendrier universitaire. Pour consulter la mise à jour des calendriers, visitez le <https://www.usherbrooke.ca/registraire/etudes/calendriers-facultaires/>

Note 1 : L'ajout d'une activité pédagogique est permis jusqu'à la tenue du premier atelier de celle-ci.